

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 AVRIL 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs :

Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
Marie-Lyse GASTON	à	Philippe GARROTE
Véronique PEBEYRE	à	Bernard UTHURRY
Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
Nicolas MALEIG	à	Gilles BITAILLOU
Patrick MAILLET	à	Dominique QUEHEILLE

Suppléants :

Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
René PETUYA	suppléant de	Jean SARASOLA
Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
Georgette SALHI	suppléante de	Anne BARBET
Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : Patrick SEBAT, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, André LABARTHE.

RAPPORT N°280411 - 25

PLAN LOCAL DE RANDONNEES : ENTRETIEN SAISON 2011

Monsieur VALIANI expose que pour l'entretien du Plan Local de Randonnées saison 2011, il est envisagé de faire application de l'article 30 du Code des Marchés Publics et de passer un marché de services de qualification et d'insertion professionnelle par le biais d'une entreprise d'insertion, Estivade.

Les prestations concerneront :

- le débroussaillage manuel, mécanique ou chimique de l'assiette du chemin,
- l'entretien, la correction ou le complément de balisage peinture,
- l'entretien des petits ouvrages d'art,
- l'entretien des passages busés, fossés...,
- la vérification et l'inventaire des dégâts de panneautage directionnel, et son remplacement,
- la vérification et l'inventaire de tous les travaux nécessaires à son maintien en état.

Seul l'entretien des itinéraires les plus techniques, qui demandent le plus de temps ou de matériel adapté, sera confié à l'entreprise ; le reste (une vingtaine de chemins) sera réalisé en régie par nos services.

Cela représenterait une dépense d'environ 10 000 € HT soit une économie de 5 000 à 6 000 € par rapport à l'an dernier. Une information du montant du marché sera faite lors d'un prochain Conseil Communautaire.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2011 en section fonctionnement.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le présent rapport.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché d'entretien du Plan Local de Randonnées 2011 avec Estivade.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour, 28 avril 2011

Suivent les signatures.

Le Président

Jean Etienne GAILLAT